

FICHE D'INSCRIPTION YOGA ET SON

Du 13 au 15 septembre 2024

Nom:

Prénom:

Âge:

Email:

Téléphone:

Adresse postale:

Pratiquez-vous le Yoga ?

- Je ne pratique pas le yoga
- Je pratique occasionnellement
- Je pratique régulièrement

Pratiquez vous une activité physique ? Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?

Avez-vous une/des pathologie(s) particulières ? Si oui, laquelle (ou lesquelles)?

.....

Avez-vous une/des intolérances alimentaires ? Si oui, laquelle (ou lesquelles)?

.....

Avez-vous une/des allergies alimentaires ? Si oui, laquelle (ou lesquelles)?

.....

Y'a t'il des aliments que vous n'aimez pas ?

.....

Avez-vous d'autres informations importantes à nous communiquer ?

.....

J'atteste sur l'honneur que je ne possède aucune contre-indication médicale ou de quelque autre sorte, à la pratique du yoga et de la marche

J'autorise Ariane Bouchet et Laura Boulanger à reproduire et exploiter mon image fixée dans le cadre de photographie pour la prestation de la promotion et la communication du week- end "Yoga et Son" qui se déroulera du 13 au 15 septembre 2024.

Le tarif est de 355 euros en pension complète. Il est à régler de la manière suivante:

- 107,50 euros pour valider votre inscription (modalités sur le bulletin)
- 107,50 euros à régler maximum 15 jours avant le début du stage (mêmes modalités que le règlement précédent)
- 140 euros pour le gîte et le couvert, à régler au propriétaire à l'arrivée sur les lieux

J'effectue mon règlement par:

Chèque à établir à l'ordre d'Ariane Bouchet et à envoyer à l'adresse suivante : 3605 route de Montgeard, Bigorre, 31560 Gibel

Virement bancaire: C/C EUROCOMPTE PRO INITIAL - MME ARIANE BOUCHET - IBAN: FR76 1027 8023 3800 0202 6980 106 - BIC: CMCIFR2A

NB: Le solde du stage sera payé à mon arrivée sur le lieu le 26 janvier 2024

Date et signature du participant

Merci de lire et signer les Conditions Générales de Vente en page suivante.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE I – Engagement

L'acceptation des présentes conditions générales de vente ci-dessous énoncées, engage le client désigné sur la fiche d'inscription préalablement remplie.

Ces CGV ne peuvent être signées et approuvées que par une personne majeure et habilitée à signer des contrats qui engagent la responsabilité du signataire et qui sera financièrement responsable en cas de litige.

Les présentes **CGV** ont pour objet de réserver une retraite "yoga et ayurvéda" organisée par Laura Boulanger et représentée par Mme Ariane Bouchet en tant que personne morale. En s'inscrivant à un de nos stages, le client s'engage à être présent durant la durée globale du stage sélectionné et ne recevra aucune indemnité compensatrice en cas d'absence volontaire de sa part.

ARTICLE II – Réservation et conditions de règlement

L'inscription sera enregistrée et validée uniquement après versement de l'acompte correspondant à 30% du montant global du stage et après que le client ait retourné la fiche d'inscription dûment remplie ainsi que les conditions générales de vente suivantes, datées, signées et suivies de la mention « Lu et approuvée ». A réception de ces éléments ci-dessus cités, une confirmation d'inscription et de versement d'acompte sera adressée au client par mail.

Le solde devra être versé à votre arrivée.

Les règlements des acomptes pourront être effectués soit par chèque ou virement bancaire à l'aide du RIB inscrit sur la fiche d'inscription.

Le chèque est à établir à l'ordre de : Ariane Bouchet

A l'adresse suivante : 3605 route de Montgeard, Bigorre, 31560 Gibel

ARTICLE III – Conditions d'annulation et modification

En cas d'annulation, l'acompte ne sera restitué que sur présentation d'un certificat médical

Le client transmet à Ariane Bouchet ou Laura Boulanger par mail, sa demande d'annulation. Après acceptation de l'annulation et règlement des frais correspondant, vous recevrez par mail une confirmation d'annulation.

Nous nous réservons le droit d'annuler le stage si le nombre de participants est inférieur à 8 personnes. Dans un tel cas, la totalité du versement déjà engagé par le client sera remboursé immédiatement et sans aucun frais.

ARTICLE IV – Responsabilité du client

Il appartient au client de vérifier et de s'assurer que les coordonnées et informations fournies sur la fiche d'inscription ainsi que lors de la signature de ces présentes CGV sont exactes et complètes. Le client est totalement responsable de ses effets personnels durant toute la durée du stage. Nous ne pourrions être tenu responsable en cas d'éventuelles pertes ou en cas de vol d'effets personnels. Le client sera responsable de respecter les lieux intérieurs et extérieurs du déroulement du stage en termes de propreté et non dégradation de l'immobilier, mobilier, matériel de yoga, mis à disposition durant toute la durée du stage. En cas de dégradation et non respect des biens mis à disposition, nous engagerons une procédure envers le client.

Le client atteste que les informations inscrites dans la fiche d'inscription sont exactes et n'engagent pas la responsabilité d'Ariane Bouchet et de Laura Boulanger.

ARTICLE V – Responsabilité des intervenants

Les organisatrices et intervenantes s'engagent à respecter le programme annoncé et les conditions générales de vente.

ARTICLE VI – Vie privée et protection des données

Les informations personnelles recueillies peuvent inclure les nom, adresse postale et/ou électronique, numéro de téléphone portable, informations bancaires etc. Les données nominatives recueillies sont confidentielles. Nous nous engageons à ne pas les communiquer à des tiers.

Signature du ou de la participant-e précédée de la mention "lu et approuvée"